



## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 18 septembre 2018

Monsieur le Président,

Deux mois après la rencontre entre les organisations syndicales et le président de la République, la promesse d'un avant et d'un après 17 juillet par un rééquilibrage social de la politique se fait encore attendre. Au sortir de l'été, Force Ouvrière avait pourtant bon espoir pour que ses propositions soient enfin entendues et que les réformes ambitieuses promises dès septembre – notamment par l'annonce d'un plan pauvreté – incarnent les marqueurs forts de la politique sociale de ce quinquennat.

La désillusion aura été rapide, lorsqu'en cette rentrée, les grandes lignes de la loi de finances pour 2019 établissent un budget s'en prenant frontalement aux « derniers de corvée », avec notamment un gel des pensions de retraites comme du montant des APL et une possible dégressivité des allocations chômage.

Dès lors, la rénovation du modèle social, promesse de campagne présidentielle, laisse présager un flot continu de réformes régressives dans le droit chemin d'une logique de casse entamée depuis plus d'un an : détricotage du droit du travail induit par les ordonnances « Macron », casse du statut des cheminots en ballon-sonde d'une destruction du Statut général des fonctionnaires, et diminution des droits à la formation professionnelle prévue par la mal nommée loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Le visage d'un « nouveau monde » se dessine alors nettement : celui d'une République vidée de sa substance par la remise en cause brutale de ses valeurs pour laisser place à une société individualisée, où triomphe une vision portée sciemment au détriment de notre histoire et de toute réalité sociale.

**A la DGFIP ce comité technique devait se tenir alors que sur les 4500 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'Etat, le ministère des Finances à lui seul en absorbera près de 45 %, dont 2130 à la DGFIP. C'est donc un chiffre supérieur à 2018 qui est confirmé par le ministre, alors que les services sont déjà à l'os.**

**Dans son propos publié sur Ulysse hier 17 septembre, le Directeur Général minimise l'impact de ces suppressions ; alors que les personnels subissent depuis 15 longues années la dégradation de leurs conditions de travail. Ces propos du Directeur Général sonnent telles une provocation, à l'heure où les menaces sur l'existence même de la DGFIP sont multiples et les inquiétudes des collègues fortes.**

Le gouvernement a par ailleurs confirmé la mise en place du prélèvement à la source. Pour Force Ouvrière, cette réforme est non seulement un énorme gâchis au vu de la qualité du système existant mais aussi une erreur qui fait peser des risques considérables sur les recettes fiscales, et au-delà sur le consentement à l'impôt.

Dans un contexte de forte modération salariale et de reprise de l'inflation, dû notamment à la hausse de la fiscalité indirecte, le prélèvement à la source est en effet une mauvaise nouvelle

pour tous les contribuables qui, parce qu'ils sont nouveaux entrants sur le marché du travail, parce qu'ils occupent un « nouvel emploi » ou parce qu'ils sont bénéficiaires de crédits ou réductions d'impôts, quel que soit le montant de l'acompte, auront à subir des sur-prélèvements mensuels. Outre l'impact psychologique de payer plus chaque mois, ces sur-prélèvements vont porter atteinte à des niveaux de vie et de pouvoir d'achat déjà négativement impactés. Cela aura une incidence inévitable sur la consommation, donc sur la croissance et ainsi sur l'emploi. Juste aberrant !

Que les choses soient claires : F.O.-DGFIP a toujours été opposé à cette réforme, considérant que la collecte de l'impôt doit rester une mission de l'État. Pour autant, nous n'acceptons pas que les compétences des agents des Finances Publiques puissent être mises en doute comme elles l'ont été fin août.

Si, encore, l'annonce de cette décision mettait un terme à la polémique, ce serait un moindre mal.

Bien au contraire, la cacophonie de communication va laisser des traces. Ainsi, les contribuables continueront à solliciter les services de la DGFIP pour obtenir des réponses ou des assurances que les agents seront bien en peine de leur donner tant que les améliorations promises n'auront pas été traduites dans des textes législatifs et réglementaires.

Les personnels vont donc faire une nouvelle fois les frais d'une politique tournée quasi exclusivement vers la communication. En outre, ces couacs ne freineront aucunement la volonté gouvernementale de réduction des effectifs à la DGFIP. En effet, non content de demander un travail supplémentaire, le gouvernement continuera sans état d'âme à supprimer des emplois à la DGFIP sans doute en remerciement de l'engagement et de la loyauté des personnels. C'est inacceptable.

A la DRFIP du Nord, nous nous étonnons de la légèreté de l'ordre du jour, alors que de nombreuses questions restent en suspens, concernant l'ASR au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Vous vous étiez engagé à faire autant de présentations en CHSCT que nécessaire pour nous permettre d'apprécier l'impact des restructurations sur les conditions de travail des collègues. Puisque le CHSCT n'a pas été en mesure de donner son avis, les représentants en CTL ne peuvent légalement statuer. Nous exigeons donc une nouvelle présentation en CHSCT et en CTL, faute de quoi l'ASR au 1<sup>er</sup> janvier 2019 serait entaché d'illégalité.

Vous avez pourtant été, dans vos précédentes fonctions, Monsieur le Président rédacteur du guide sur l'articulation du dialogue social CTL/CHSCT. Vous feriez preuve de duplicité en ne menant pas dans le Nord une conduite du dialogue social exemplaire ;

Par ailleurs, quelles sont vos réponses à la mobilisation des collègues de mai dernier ? Qu'en est-il des moyens humains et matériels que vous aviez promis pour renforcer l'accueil ?

Quelles sont les réponses aux revendications des collègues du courrier et du centre d'encaissement ? Ces points auraient mérité une inscription à l'ordre du jour.

Dans ce contexte, nous ne pouvons siéger au CTL de ce jour.

